

AMIANTE :

Nous ne lâcherons pas !

Depuis de nombreuses années, avec le collectif des victimes de l'amiante, je me suis engagé dans un combat résolu de défense des anciens salariés de Tréfinmétaux, victimes de l'amiante, avec des résultats indiscutables : indemnisation des victimes, condamnation de l'usine TMX pour faute inexcusable et classement sur la liste des entreprises ouvrant droit aux mesures de départ anticipé à la retraite. De nombreux salariés ont pu en bénéficier. Malheureusement, suite à un recours de l'entreprise, le gouvernement n'a pas assuré la défense de son propre arrêté. Cette basse manœuvre, honteuse, prive désormais les salariés encore en activité de leur droit. C'est inacceptable. Aidez-nous à obtenir justice et le respect de vos droits en soutenant les initiatives que nous déciderons ensemble pour obtenir un nouvel arrêté en participant à la réunion le :

Vendredi 18 novembre à 18h

Salle Guy Môquet à Dives/ mer

Faire gagner la Basse Normandie



La Basse Normandie a besoin d'une liaison ferroviaire sûre, régulière, et rapide avec Paris. Elle ne peut pas rester à l'écart de la modernité. Demain, si nous ne parvenons pas à obtenir le rééquilibrage ferroviaire avec les autres régions, le Havre pourrait avoir une liaison ferroviaire de qualité à 1h15 de Paris, Rennes à 1h30, Le Mans à 1h et Caen continuerait à souffrir d'une liaison de mauvaise qualité qui laisse la capitale bas normande à 2h de Paris. C'est toute la région qui en pâtirait et le Pays d'Auge en premier.

Nous avons besoin de développement économique pour créer des emplois et retenir nos jeunes. Une liaison ferroviaire rapide et sûre avec la capitale en est une des conditions. C'est aussi un enjeu écologique pour que davantage de voyageurs choisissent le transport public ferroviaire, beaucoup moins polluant que la voiture individuelle.

Un **débat public** vient d'être lancé pour évaluer la faisabilité d'un tel projet et fixer le tracé de cette ligne nouvelle. J'appelle tous les bas normands à y participer et à se mobiliser pour faire entendre notre exigence d'une **Ligne Nouvelle Paris Normandie** de grande qualité. La prochaine réunion du débat public se déroulera à **Caen le mardi 13 décembre 2011, à 19h au Centre des Congrès**

Collectivités en danger : n'attendons pas 2012 !

Avec la réforme territoriale, le gouvernement a décidé de mettre en cause l'échelon le plus proche du citoyen : les communes. Il s'agit de réduire leurs compétences et leurs moyens au profit de structures plus éloignées comme les intercommunalités et les pôles métropolitains. Votre maire, vous le connaissez, vous pouvez l'interpeller. Si une décision ne vous convient pas, vous pouvez agir pour la faire changer. On peut aussi à cette échelle vous consulter pour prendre les bonnes décisions. C'est ce que l'on appelle la **démocratie participative**. Demain avec cette loi, les lieux de décisions seront plus éloignés, hors de portée des citoyens. Il sera plus facile de prendre des décisions contraires à vos intérêts. Supprimer ou privatiser des services, faire payer davantage les habitants et moins les grandes entreprises, les plus riches.

Dans le cadre de cette loi, le préfet du calvados a proposé de regrouper les services de l'eau en 9 secteurs dans le Calvados contre 45 aujourd'hui. Nous avons à Dives un service de production et de distribution de l'eau qui est géré en régie municipale (pas l'assainissement qui est géré par la CCED). Cela nous permet d'avoir un des prix de l'eau les moins chers du département. Avec cette nouvelle organisation du service de l'eau, c'est à l'échelle de tout le Pays d'Auge que les décisions se prendraient et le poids de vos élus sera insignifiant. Le risque c'est une gestion privée de l'eau déjà en place dans une grande majorité de collectivités et au final une facture en hausse.

Il faut tout faire pour qu'en 2012 la gauche revienne sur cette loi, préserve la commune qui doit pouvoir gérer tout ce qui est possible à cette échelle de proximité, pour qu'elle soutienne les services publics et qu'elle organise la solidarité entre les territoires. C'est un des thèmes que je porterai avec le Front de Gauche dans le cadre des élections présidentielles et législatives.

Mais en attendant la loi s'applique et le préfet doit prendre une décision concernant les services de l'eau avant le 1^{er} janvier 2012 ! A mon initiative, la ville d'Houlgate, le syndicat du plateau d'Heuland, celui de Putot en Auge / Dozulé - qui ont tous un service en régie municipale, se sont regroupés pour obtenir, soit l'abandon de la fusion des services sur tout le Pays d'Auge, soit un regroupement de la production de nos 4 services qui préserverait notre fonctionnement en régie. Je ne manquerai pas de vous informer des suites données à cette affaire importante pour l'eau qui doit rester un bien public accessible et de qualité.